

Site officiel

ÉTAT DE VAUD

[vd.ch](#) > [Toutes les autorités](#) > [Grand Conseil](#) > [Séances du Grand Conseil](#)

23_MOT_12 - Motion Monique Hofstetter et consorts - Prolongation du subventionnement nécessaire pour les communes qui n'ont pas terminé leurs travaux de révision du Plan d'affectation communal (PACom).

Séance du Grand Conseil du mardi 23 mai 2023, point 2.11 de l'ordre du jour

Texte déposé

A la suite des réponses données à l'interpellation déposée par M. Alexandre Berthoud (22-INT-105) et à la question orale de M. Denis Dumarthey (23-HQU-34) concernant la poursuite de subventionnement pour les travaux de révision du PACom, la question demeure pertinente et d'autant plus urgente pour de nombreuses communes.

En effet, si le Conseil d'Etat souhaitait « encourager les Communes à agir rapidement », on constate que ce sont les directives, et autres fiches d'application en constante évolution, qui se sont opposées à chaque étape (examen préliminaire, préalable, puis validation) qui ont ralenti les communes. Certaines fiches remises à jour, par exemple en juin 2021 ou en mars 2023, soit bien après le délai du 31 août 2019, ont engendrés des aller-retours supplémentaires des dossiers entre l'Etat et les communes et augmenter inlassablement le coût des PACom.

La grande majorité des révisions des PACom, a été nécessaire à cause des nouvelles exigences découlant de la LAT révisée, en particulier en raison du surdimensionnement de la zone à bâtir. Dans les faits, , plus de 70 % des communes vaudoises sont concernées par des dézonages. Cette spécificité a engendré un travail supplémentaire et important pour les communes en relation avec les nombreuses séances nécessaires en compagnie des propriétaires lésés et leurs avocats afin de leur donner des informations claires, pour la bonne compréhension de ce dossier compliqué et délicat, ainsi que le traitement de nombreuses oppositions déposées lors des mises à l'enquête. A noter que ce genre de séance n'ont pas été intégrées dans les calculs des montants subventionnés et que les coûts supplémentaires qu'une commune peut rencontrer suite aux oppositions déposées lors de la mise à l'enquête sont également à sa charge.

Le Grand Conseil a adopté en 2015 un décret accordant au Conseil d'Etat un crédit-cadre de Fr. 5'000'000.00 et dans un deuxième temps en 2020, un crédit additionnel de Fr. 2'050'000.00 pour permettre aux communes qui en ont fait la demande de bénéficier d'un soutien financier. Celui-ci, ne peut excéder au 40% des dépenses communales en relation avec les adaptations des PACom. Le Conseil d'Etat dit regretter que certains coûts aient été sous-estimés lors du dépôt des demandes de soutien. A noter qu'à ce jour l'ensemble des deux crédits est épuisé.

Le Conseil d'Etat a confirmé qu'en juin 2022, les conventions de subventionnement ont été prolongées d'une année pour les communes qui en avaient besoin, car il a été constaté que la révision avançait moins vite que prévu. Pour les communes qui n'auraient pas encore terminé la révision de leur PACom en juin

2023 le Conseil d'Etat a annoncé qu'une discussion devait avoir lieu avant fin juin 2023.

Dès lors, la présente Motion demande au Conseil d'Etat d'établir un décret permettant d'allouer un nouveau crédit-cadre au Parlement afin de prolonger le soutien aux communes en cours ou débutant la révision de leur Plan d'affectation communal et aides convenues dans le cadre des conventions individuelles.

Monique Hofstetter Alexandre Berthoud

Conclusion

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Liste exhaustive des cosignataires

Signataire	Parti
Gérard Mojon	PLR
Nicola Di Giulio	UDC
Jean-Rémy Chevalley	PLR
Chantal Weidmann Yenny	PLR
Graziella Schaller	V'L
Carole Schelker	PLR
Charles Monod	PLR
Nicole Rapin	PLR
Marc Morandi	PLR
Patrick Simonin	PLR
Thierry Schneiter	PLR
Sergei Aschwanden	PLR
Pierre-François Mottier	PLR
Jean-Marc Udriot	PLR
Laurence Bassin	PLR
Josephine Byrne Garelli	PLR
Jean-Luc Bezençon	PLR
Georges Zünd	PLR

Signataire	Parti
Anne-Lise Rime	PLR
Alberto Mocchi	VER
Pierre-André Romanens	PLR
Carole Dubois	PLR
John Desmeules	PLR
Jean-Daniel Carrard	PLR
Oscar Cherbuin	V'L
Mathieu Balsiger	PLR
Sylvain Freymond	UDC
Guy Gaudard	PLR
Jean-François Cachin	PLR
Elodie Golaz Grilli	PLR
Olivier Petermann	PLR
Jean-Franco Paillard	PLR
Maurice Neyroud	PLR
Florence Gross	PLR
Marion Wahlen	PLR
Fabrice Tanner	UDC
Jean-François Thuillard	UDC
Blaise Vionnet	V'L
Jean-Louis Radice	V'L
Florence Bettschart-Narbel	PLR
Nicolas Suter	PLR
Denis Dumartheray	UDC
Yvan Pahud	UDC
Jean-Bernard Chevalley	UDC
Alexandre Berthoud	PLR

